

COMMUNE DE VILLARD-SAINT-PANCRACE

CONSEIL MUNICIPAL
SESSION ORDINAIRE

Compte-rendu sommaire de la Séance du 25 octobre 2013, Présidence de Mme Laurence FINE, Maire.

Etaient présents : MM. COLOMBAN Bernard, FINE Sébastien, LEOTHAUD Jacques, CORDIER Eveline, ARNAUD Patricia, CAZAN Alexandre, BOULANGER François, PESQUE Caroline, PERRINO Charles.

Etaient représentés : Mme RAVEL-GARNERET Isabelle par M. COLOMBAN Bernard, Mme BOREL Brigitte par M. FINE Sébastien.

Absents excusés : MM. BREMOND Christian, M. BIGOTTE Françoise.

M. FINE Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Mme la Présidente a ouvert la séance et le Conseil a délibéré :

1°) Dans le cadre de la réforme sur les nouveaux rythmes scolaires et afin de pouvoir répondre aux besoins liés à la mise en place des activités péri-éducatives, le conseil municipal décide la création de 3 emplois d'animateurs vacataires. (Unanimité)

2°) Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer une convention relative à la mise à disposition de M. CHOISEAU Nicolas à la Maison des Jeunes – Centre Social du Briançonnais. (Unanimité)

3°) Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer une convention relative à la mise à disposition de salles communales (une partie de la salle St Paul, la bibliothèque de l'école) à l'association les Loupiaux pour les activités cantine et garderie. (Unanimité)

4°) Le conseil municipal vote une subvention de 6 625 € pour le projet de Classe de Découverte que l'école de Villard St Pancrace va effectuer à Sanary (Var) du 25 au 29 novembre 2013. Une subvention de 3 312.50 €. est sollicitée auprès de la région pour le financement de ce séjour. (Unanimité)

5°) Le conseil municipal donne un avis favorable pour attribuer une subvention complémentaire au CCAS de la commune afin de pouvoir proposer aux enfants de moins de 18 ans résidant sur le territoire de la commune, scolarisés en primaire et secondaire, l'accès au ski sur les domaines du territoire de la C.C.B. (10 voix pour, 2 abstentions : MM. BOULANGER François, PERRINO Charles)

6°) Suite à la consultation effectuée en vue de la réalisation de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le désamiantage du bâtiment de la cantine avant démolition, le conseil municipal décide de retenir la SARL EXPRIM, pour un montant de 3 500 €. HT. (10 voix pour, 2 contre : MM. BOULANGER François, PERRINO Charles)

7°) Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer une convention relative à la mise en place d'une assistance technique dans le domaine de l'eau potable (SATEP) avec le Conseil Général des Hautes Alpes. (Unanimité)

8°) Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Alpes un avenant 2013 au Contrat Enfance Jeunesse 2010-2013 liant la Communauté de Communes du Briançonnais et l'ensemble des communes. (Unanimité)

9°) Le conseil municipal demande à la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Alpes le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse qui arrive à son terme le 31/12/2013. (Unanimité)

10°) Le conseil municipal donne un avis favorable pour percevoir le versement des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) perçues par le Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes Alpes pour les exercices 2012 et 2013 ainsi que la restitution de ce montant au Syndicat Intercommunal d'Eclairage Public du Briançonnais (SIEpB) (unanimité).

11°) Mme le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement établi par la communauté de communes du Briançonnais.

12°) Mme le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par la communauté de communes du Briançonnais.

Le présent Extrait affiché à la porte de la Mairie en exécution de l'art. 56 de la loi du 5 avril 1884.

Fait à Villard Saint Pancrace, le 26 octobre 2013

Le Maire

Laurence FINE